

APPEL A CANDIDATURE COUVERTURE DU SUPPLÉMENT JUNKPAGE POUR ASTRE

Le contexte

Astre - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine - est le réseau territorial des acteurs de l'art contemporain en Nouvelle-Aquitaine.

Créé en juin 2018, Astre a pour objectif d'accompagner et de valoriser la création et l'expression plastique et d'assurer le développement équitable, coopératif et solidaire du secteur des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

<http://reseau-astre.org/reseau/presentation/>

Dans le cadre de sa mission de valorisation des activités de ses membres (<http://reseau-astre.org/membres/>), Astre, en partenariat avec Junkpage, publiera tous les trimestres 2021 un supplément au magazine Junkpage. Ce supplément présente un agenda de la programmation des membres du réseau et des textes rédactionnels sur les enjeux du secteur des arts plastiques et visuels. Junkpage diffuse ses publications à 22 000 exemplaires dans près de 950 points de la région Nouvelle-Aquitaine. Astre bénéficie de 8 000 exemplaires tirés à part, distribués chez chacun de ses membres.

Le premier numéro de notre collaboration avec Junkpage est sorti en septembre 2020.

<http://reseau-astre.org/wp-content/uploads/2020/09/JUNKPAGE78-SUPP-ASTRE2020-WEB-1.pdf>

Objet de l'appel

Astre souhaite faire de la première et de la quatrième de couverture de ses suppléments Junkpage un support de valorisation de la création contemporaine.

Une présentation de l'artiste ainsi que la reproduction de l'œuvre non-retouchée et non-recadrée apparaîtront également dans les pages intérieures du supplément Junkpage.

La reproduction d'œuvre doit répondre aux contraintes suivantes :

- Format portrait (le supplément Junkpage mesure L235 x H360 mm en format fermé)
- image HD (minimum 8 méga) en format .tiff couleurs CMJN (pour une impression en quadrichromie)

En répondant à cet appel, l'artiste s'engage à :

- accepter que la reproduction soit recadrée (voire présentée sous la forme d'un détail)
- autoriser que des éléments de textes soient superposés à l'image

La reproduction sera mise en page et intégrée à la couverture par les graphistes de Junkpage.

Droits d'exploitation

Un contrat de cession de droits sera signé avec chaque artiste pour la reproduction de l'œuvre sélectionnée. Pour cette cession, chaque artiste percevra sur facture la somme de 780 euros TTC.

Calendrier

1 - Appel à candidature : jusqu'au **18 janvier 2021 à minuit**

2 - Choix de 6 reproductions pour 3 suppléments Junkpage : **semaine du 19 au 25 janvier 2021**

3 - Réception des fichiers HD des artistes sélectionnés : **semaine du 25 au 29 janvier 2021**

Modalités de réponse

Les artistes répondant à cet appel sont invités à envoyer les éléments suivants à morgane.boulay@reseau-astre.org :

- une présentation courte de leur parcours
- une présentation de l'œuvre présentée (1300 signes, espaces compris)
- la reproduction d'**une** œuvre, en bonne qualité (jpg)

Astre s'engage à ne pas diffuser ni reproduire les images non retenues.

Astre portera une attention particulière aux artistes ayant un lien avec la Nouvelle-Aquitaine (nés, résidents, diplômés ou y travaillant). De plus, Astre sera vigilant à ce que l'équité de représentation entre artistes hommes et femmes soit respectée.

Contact et informations complémentaires

Morgane Boulay, Déléguée à l'animation territoriale et à la communication
morgane.boulay@reseau-astre.org / 06 58 22 90 06